

OBJET : La Sainte-Catherine et l'Institut Saint-Joseph, une tradition de partage!

À tous les parents des élèves de l'Institut,

Nous aimerions vous fournir quelques informations concernant cette fête annuelle que nous soulignerons de façon toute spéciale à notre école, le vendredi 30 novembre prochain.

Depuis de nombreuses années, la Sainte-Catherine est une occasion nous permettant de sensibiliser les jeunes au partage avec les gens plus démunis. Au début, les élèves de l'Institut et les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier s'associaient afin d'aider les familles dans le besoin de la ville de Québec par des paniers de provisions. Par la suite, l'Institut décida de soutenir la mission d'Haïti où la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier exerce une action missionnaire dans des écoles, des dispensaires et diverses autres œuvres sociales et humanitaires. Au fil des ans, l'implication des enfants, du personnel, des religieuses et des parents a permis d'amasser des fonds importants pour le soutien de la mission d'Haïti. Divers moyens ont été mis en place afin de faciliter la cueillette de fonds : vente de billets de tirage, kermesse, petit magasin, bingo, vente de friandises et d'objets d'artisanat. Cette fête est très attendue; elle sollicite l'implication et la collaboration de tous. C'est une autre façon de « s'aimer le bonheur » cette fois, pour Haïti!

Au début des années 1990, les personnes impliquées se sont questionnées sur cette activité. Cependant, elles étaient unanimes quant à l'importance de cette fête. À l'Institut Saint-Joseph, nous voulons favoriser le partage, la compassion et l'engagement communautaire.

Cette réflexion nous a permis de mieux orienter cette activité afin d'y développer un peu plus le partage auprès de nos jeunes. Il nous apparaît essentiel d'avoir votre support à la maison afin que votre enfant comprenne vraiment le sens de cette fête et sa valeur. Nous désirons que les enfants s'impliquent vraiment et reconnaissent ce que cela demande en **efforts** et **sacrifices**. Le partage est une valeur personnelle, on ne doit pas en faire une compétition ou demander aux autres de l'assumer à notre place.

Déroulement de la journée :

Les enfants pourront s'habiller en « couleurs ». Des activités sont prévues tout au long de la journée à l'Institut. Cette fête traditionnelle, symbole de partage, se déroulera selon l'horaire ci-dessous :

GROUPES 111, 112, 211, 212, 221, 222, 321 et 322

9 h	Début des activités (petit restaurant, maquillage et photomaton : cantine et locaux du service de garde) et du bazar (médiathèque), les élèves sont divisés en deux groupes.
9 h 30	Changement d'activité.
10 h	Rassemblement dans les classes.
10 h 15	Activités de la kermesse au gymnase de l'Institut.
11 h	Retour en classe. Diners aux heures régulières.

GROUPE 551, 552, 553, 121, 122, 311 et 312

9 h	Activités de la kermesse au gymnase de l'Institut.
9 h 45	Rassemblement dans les classes.
10 h	Début des activités (petit restaurant, maquillage et photomaton : cantine et locaux du service de garde) et du bazar (médiathèque), les élèves sont divisés en deux groupes.
10 h 30	Changement d'activité.
11 h	Retour en classe. Diners aux heures régulières.

Après-midi pour tous

13 h – 13 h 45	Retour en classe et préparation des cartes de Bingo.
14 h	Rassemblement au gymnase : remerciements de la part de quelques religieuses de la communauté.
14 h 15	Bingo géant.
15 h	Fin de l'activité.

Cueillette d'argent : pour les élèves de l'Institut seulement

À l'occasion de cette journée spéciale, nous demandons une contribution de 5 \$ par élève afin d'en faciliter l'organisation. Il y aura, tout au cours de la journée, des prix de présence et de nombreux prix de participation.

Le montant de 5 \$ permettra à votre enfant d'avoir un accès **illimité** aux divers jeux et à une collation spéciale en avant-midi.

Durant l'avant-midi, il y aura un magasin d'objets d'artisanat et un petit restaurant. Si votre enfant désire faire des achats à ces endroits, il devra obtenir des billets de la « **Banque à Catherine** ». Des coupures de 1 \$, 2 \$ et 5 \$ sont disponibles par le biais de son titulaire ainsi que pendant la fête.

Les titulaires de chaque classe fourniront aux élèves les billets achetés le matin de la Sainte-Catherine.

Bien remplir le coupon en annexe, svp.

Répartition des fonds

Nous avons l'intention d'allouer un montant substantiel à la mission d'Haïti et de conserver une partie des revenus pour en faire bénéficier les jeunes de l'Institut. Les fonds affectés à l'Institut seront utilisés pour différents projets durant l'année scolaire en cours.

Implication des parents

Traditionnellement, les parents font parvenir à l'école des « **réalisations** » culinaires qui sont mises en vente au restaurant (cantine de l'Institut). Nous recevons des gâteaux, des biscuits, des galettes, des muffins, des sucreries, beignes, etc. Cette année encore, nous ajoutons la cueillette de petits objets dont vous voulez vous départir et ainsi permettre à notre bazar d'être encore plus attirant. L'implication des enfants dans la préparation de ces denrées et dans la sélection de ces objets peut aider grandement à ajouter une dose de réalité au sens du partage. Tout au cours de l'avant-midi, les enfants peuvent « **acheter** » ces produits et objets.

a) Bénévolat des parents :

Afin d'assurer le succès de cette journée, nous avons besoin de la participation de parents pour l'organisation et la réalisation de cette fête (**jeudi en après-midi et vendredi en avant-midi**). **Veillez remplir le coupon à la fin de cette lettre et le retourner le plus tôt possible.**

b) Réalisations culinaires :

Si vous avez des réalisations culinaires à nous offrir, **veuillez les placer dans des plateaux ou assiettes jetables** et les apporter le 30 novembre. Déposez-les à la cantine de l'Institut. De plus, nous aimerions que vous prêtiez une attention particulière à la consigne suivante : **les desserts et gâteries apportés de la maison ne doivent contenir aucune noix ou arachide car plusieurs de nos élèves y sont allergiques.** Merci également de prêter attention aux accessoires utilisés (baguette pour brochette de jujubes) afin d'assurer la sécurité de tous. **Enfin, si votre réalisation doit être réfrigérée, l'indiquer clairement.**

c) Objets pour le bazar :

Si vous avez de petits objets **en bon état** et qui **pourraient plaire aux jeunes** et dont vous aimeriez vous départir (bibelots, jouets, livres, bijoux), il est possible encore cette année de nous les offrir afin que nous les vendions au bazar. Apportez-les-nous **au plus tard le lundi 26 novembre** au secrétariat de l'Institut, à l'attention de Madame Marie-Josée.

Nous vous invitons à prendre part à la fête de la Sainte-Catherine à l'école, à venir vous amuser dans les kiosques de jeu et à visiter nos magasins d'objets d'artisanat.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Au plaisir de vous accueillir à notre grande fête.

La directrice des services aux élèves,



Marie-Josée Demers

La directrice générale,



Guylaine Feuiltault

Horaire détaillé du vendredi 30 novembre

Les élèves sont invités à s'habiller en « couleurs » pour cette journée spéciale.

9 h à 10 h

Petit restaurant, maquillage et coiffure, photomaton + bazar

Classes de	1 ^{re} Kathy	1 ^{re} Sonia
	3 ^e Nataly	3 ^e Claudine
	4 ^e Corinne	4 ^e Michèle
	6 ^e Patricia	6 ^e Annie

9 h à 9 h 45

Activités de la kermesse

Classes de	Mat. Annie	Mat. Mélanie
	Mar. Julie Anne	2 ^e Julie L.
	2 ^e Nathalie M.	5 ^e Marie-Claude
	5 ^e Marie-Pier	

10 h à 11 h

Petit restaurant, maquillage et coiffure, photomaton + bazar

Classes de	Mat. Annie	Mat. Mélanie
	Mar. Julie Anne	2 ^e Julie L.
	2 ^e Nathalie M.	5 ^e Marie-Claude
	5 ^e Marie-Pier	

10 h 15 à 11 h

Activités de la kermesse

Classes de	1 ^{re} Kathy	1 ^{re} Sonia
	3 ^e Nataly	3 ^e Claudine
	4 ^e Corinne	4 ^e Michèle
	6 ^e Patricia	6 ^e Annie

✂

COUPON-RÉPONSE n° 1

À retourner à la titulaire de votre enfant au plus tard le 22 novembre.

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

Participation à la fête 5 \$

Argent « Banque à Catherine » + _____

Total inclus : _____

Le coupon-réponse doit être remis dans une enveloppe au nom de l'enfant. Vous pouvez payer en argent ou par chèque. Celui-ci doit être libellé au nom de l'Institut Saint-Joseph avec une note « Sainte-Catherine » au bas et postdaté du 30 novembre 2018.

✂

COUPON-RÉPONSE n° 2

À retourner au secrétariat de l'Institut le plus tôt possible au nom de Mme Marie-Josée Demers.

Je serai disponible pour l'organisation de la fête de Sainte-Catherine, le jeudi 29 novembre en après-midi (préparation du bazar) _____, et le vendredi 30 novembre en avant-midi _____.

Nom du parent : _____

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____